



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2009
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007,
présentés par les ONG ayant un statut consultatif
auprès de l'ECOSOC, par l'intermédiaire
du Secrétaire général conformément
à la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Commission internationale catholique pour les migrations	2
2. Fédération internationale pour le planning familial (région Asie du Sud)	5
3. Fédération internationale des auberges de jeunesse	7
4. World Vision Canada.	10

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans mise en page officielle.



1. Commission internationale catholique pour les migrations

(Statut consultatif spécial, 1952)

I. Introduction

Organisation internationale membre de l'Église catholique, la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM) rend service et protège les personnes déracinées – réfugiés, personnes déplacées dans leur propre pays et migrants – quelles que soient leurs convictions religieuses, leur race, leur appartenance ethnique ou leur nationalité – depuis 1951. Mue par sa croyance dans le caractère sacré de l'individu et de la famille, et par le besoin irrésistible de protéger et de promouvoir les droits de l'homme et la dignité de toutes les personnes déracinées, la CICM plaide, directement ou par le biais d'un réseau international d'organisations membres, pour des politiques fondées sur le droit et des solutions durables.

La CICM a son siège à Genève (Suisse) et des bureaux de liaison supplémentaires à Bruxelles (CICM Europe) ainsi qu'à Washington DC (ICMC Inc.). Par ailleurs, elle dispose actuellement de bureaux régionaux en Indonésie, en Jordanie, au Kosovo, au Pakistan et en Turquie, gérant activement vingt programmes et projets opérationnels au niveau local dans les pays susmentionnés, ainsi qu'au Timor oriental, au Liban, en Malaisie et dans la République arabe syrienne. Au cours des cinquante dernières années, la CICM a rendu service à des millions de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de migrants dans divers domaines, dont: le retour et la réinsertion, l'intégration locale, la réinstallation des réfugiés ainsi que l'orientation culturelle, la coopération technique avec les gouvernements, le soutien aux personnes extrêmement vulnérables, la lutte contre la traite des êtres humains et les secours, le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales, les interventions d'urgence et la défense des droits.

Outre son statut consultatif auprès du Conseil social et économique, la CICM est affiliée à plusieurs organisations faitières d'ONG telles que: le Conseil canadien pour les réfugiés, la Commission sur l'intégration et la cohésion, la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO), le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (CERE), la Fédération Internationale des Institutions Internationales établies à Genève (FIIG), le Conseil International des Agences Bénévoles (CIAB), InterAction; la plate-forme de coopération internationale sur les migrants sans papiers (PICUM) et le Conseil des Réfugiés des États-Unis. Bon nombre de ces organisations jouissent par ailleurs du statut du Conseil économique et social.

II. Contribution de la CICM aux travaux de l'ONU

- i) *Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies*

Afin de promouvoir davantage la relation entre les migrants, le déplacement des réfugiés, la défense des droits de l'homme et le lien explicite entre ces questions

ainsi que d'autres inhérentes au développement humain, social et économique, la CICM a participé activement à de nombreuses conférences mises sur pied par les institutions des Nations Unies. Voici les plus notables d'entre elles au regard des travaux de la CICM : i) **Comité pour les travailleurs migrants (Genève, Suisse)**. Les représentants de la CICM ont préparé et présenté des rapports nationaux sur les travailleurs migrants et les membres de leurs familles établis dans ou en exil des pays étudiés pour chacune des sessions mentionnées entre parenthèses: 28 novembre 2007 (Bolivie), 23 avril 2007 (Équateur), 1^{er} novembre 2006 (Égypte), 24 avril 2006 (Mexique); ii) **Dialogue du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les défis de protection (12 décembre 2007, Genève, Suisse)**. La CICM a activement pris part au processus de planification, notamment à l'identification des ONG en vue de l'invitation au dialogue, et a présenté une communication intitulée «Appel en faveur d'une reconnaissance formelle des lacunes en matière de protection des migrants victimes de violences et de traumatismes et d'une réaction opérationnelle collaborative»; iii) **Comité permanent du HCR (25 juin 2007, Genève, Suisse)**. En collaboration avec d'autres ONG, la CICM a préparé et présenté une déclaration commune des ONG intitulée «Plaidoyer pour le développement de normes humanitaires internationales et de services aux migrants blessés ou traumatisés en transit»; iv) **Conférence internationale convoquée par le HCR sur la réponse aux besoins humanitaires des réfugiés et personnes déplacées internes en Iraq et dans les pays voisins (17 avril 2007, Genève, Suisse)**. La CICM a participé et présenté une communication intitulée «Déclaration de principe concernant les Iraquiens et d'autres déplacés à l'intérieur et en dehors de l'Irak»; v) **Assemblée générale des Nations Unies, Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la Migration internationale et le Développement (14 septembre 2006, New York, États-Unis d'Amérique)**. Lors de la table ronde sur le thème «Droits des migrants et lutte contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants», la CICM a vivement plaidé pour une nouvelle approche des droits de l'homme en matière de migration dans le cadre de sa présentation intitulée «Déclaration de la Commission internationale catholique pour les migrations».

ii) *Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège*

En plus des conférences susmentionnées, la CICM collabore étroitement avec le HCR depuis 1998 sur les opérations de réinstallation des réfugiés. Pendant la période 2004-2007 considérée, le HCR a fait appel à 286 déployés de la CICM afin d'évaluer des réfugiés en vue d'une réinstallation. De la même manière, la CICM collabore étroitement sur le terrain avec plusieurs agences de l'ECOSOC, en particulier celles qui disposent de capacités de financement élargies pour des projets opérationnels en faveur de personnes déracinées ou contraintes de fuir à cause d'une guerre ou de conflits, d'une persécution ethnique ou raciale, de violations des droits de l'homme et de dégradations de l'environnement. Voici un aperçu des programmes de la CICM appuyés par les agences de l'ECOSOC au cours de la période 2004-2007 : i) un projet d'assistance aux victimes de tortures et aux membres de leur famille en Indonésie 2007 avec le soutien du **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)** par le biais du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture; ii) les programmes de protection des enfants à travers le renforcement des mécanismes communautaires au Pakistan en 2006 et 2007, financés par le **Fonds des Nations unies pour l'enfance**

(UNICEF); iii) un projet pour la paix et la réconciliation visant à faciliter le retour de personnes déplacées dans la Province de Maluku (Indonésie) en 2004 et 2005, ainsi que des initiatives de reconstruction et de réhabilitation dans les régions de Nias et de Banda Aceh (Indonésie), dévastées par le tsunami, pendant 2006 et 2007. Ces programmes ont été soutenus par le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**; iv) de nombreux projets appuyés par le HCR. La CICM continue de collaborer avec le HCR dans le cadre des opérations de réinstallation des réfugiés, à travers le Programme de déploiement de personnel de réinstallation depuis 1998. Le HCR a en outre contribué à un projet de services de consultance sociale aux réfugiés en Turquie en 2005 et continue de s'associer depuis 2002 au Programme des organismes chefs de file au Kosovo, axé sur la fourniture de soins et d'une assistance aux rapatriés minoritaires, aux personnes déplacées dans leur propre pays, aux personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo, aux réfugiés ainsi qu'à d'autres populations relevant de la compétence du HCR. Un programme de la CICM a également été engagé avec le HCR en Jordanie en 2007 afin de sensibiliser, d'identifier et de renvoyer des réfugiés irakiens non enregistrés et les populations relevant de sa compétence dans une situation extrêmement vulnérable afin de leur faire bénéficier de soins immédiats, d'une assistance, d'une protection et d'un accès aux services; v) plaider pour le retour des communautés déplacées sur l'île Seram, Indonésie en 2004 ainsi qu'un projet pour une intégration durable de personnes déplacées dans le Nord de Sumatra (Indonésie) en 2005, financé et cofinancé par le **Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (ONU-OCHA)**.

Afin de garantir une mise en œuvre efficace de ces programmes et d'autres, la Commission internationale catholique pour les migrations est restée constamment en contact avec le siège des organismes donateurs de l'ECOSOC, ainsi qu'avec leurs bureaux respectifs sur le terrain. De même, faisant office d'intermédiaire entre les partenaires nationaux de la CICM et les agences humanitaires des Nations Unies basées à Genève, la Suisse est restée un centre d'intérêt significatif du Secrétariat de la CICM.

iii) Activités correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

La CICM continue à fournir une assistance aux personnes les plus vulnérables, surtout les femmes, les enfants, et les survivants de la traite des êtres humains et de tortures, à faciliter une meilleure intégration communautaire, à fournir des formations sur les compétences, à développer les capacités et à contribuer à la réinstallation des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et des migrants. Si ces activités ne visent pas explicitement à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement, elles contribuent à améliorer la santé, l'éducation, la sécurité ainsi que le développement communautaire et personnel des groupes bénéficiaires ciblés, et plus particulièrement les femmes, les enfants ainsi que d'autres individus extrêmement vulnérables.

iv) Activités en faveur des principes mondialement reconnus

La Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture est commémorée chaque année le 26 juin au bureau de la CICM à Jakarta. Plusieurs d'activités sont entreprises à Jakarta, Aceh et Papouasie, dont la distribution de brochures, l'organisation de sessions de débat public et une sensibilisation au sein de la communauté locale.

2. Fédération internationale pour le planning familial (région Asie du Sud)

(Statut consultatif spécial, 2000)

I. Introduction

La Fédération internationale pour la planification familiale (Bureau de la région Asie du Sud) (FIPF) fait partie d'un prestataire de service international et est un fervent défenseur de la santé sexuelle et reproductive et des droits pour tous. La FIPF est un réseau mondial d'associations membres (AM) implantées dans environ 180 pays, collaborant avec et en faveur des communautés et les individus.

La FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) a déménagé de Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) pour rejoindre New Delhi (Inde) début 2004, afin d'être dans la région qu'elle dessert. Elle a étendu sa présence dans la région en 2006, en ajoutant un membre associé en Afghanistan. Elle apporte actuellement une assistance technique (AT) à huit AM, implantées au Bangladesh, en Inde, dans la République islamique d'Iran, aux Maldives, au Népal, au Pakistan, au Sri Lanka et en Afghanistan. Toutes les AM sont des organisations autonomes établies et gérées par des peuples locaux. La FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) a également lancé un projet avec l'ONG « RENEW » au Bhoutan axé plus spécifiquement sur les liens entre les violences sexistes et les droits et la santé sexuelle et génésique.

La FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) fournit une assistance technique à ses AM afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs plans stratégiques. Ces plans relèvent d'un cadre stratégique à l'échelle de la fédération couvrant la période 2005-2015 fournissant un cadre d'opportunité que les associations membres peuvent interpréter pour développer la réponse la plus appropriée à des défis spécifiques en matière de santé sexuelle et génésique. La Fédération et ses AM se consacrent à cinq domaines thématiques prioritaires, également appelés en anglais les 5 A : avortement, accès, adolescents, défense des intérêts, VIH et sida.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

1. Quarante-troisième session de la Commission pour le développement social et le forum Société civile « Reclaiming Copenhagen » 8 février 2005, Siège des Nations Unies, New York. Le directeur régional de la FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) a participé à la première réunion du Youth Caucus. Il a plaidé à cette occasion pour le développement de structures de base pour les jeunes et insisté sur la nécessité de mettre fin aux gestes purement symboliques. La définition des normes étant terminée, il a par ailleurs recommandé de mettre sur pied des mécanismes de surveillance afin de responsabiliser les gouvernements. Il a encore rappelé la nécessité d'établir un partenariat avec les commissions de planification (pour une allocation sectorielle des budgets) et un vérificateur (pour les dépenses) au lieu des seuls parlementaires et décideurs politiques.

2. Forum de la société civile pour le développement 2007 « Une plate-forme pour le développement : compte à rebours pour 2015 » : 28-30 juin 2007, Genève. À l'occasion de l'atelier autour du thème « Le nouvel objectif, les nouvelles

opportunités, les nouvelles responsabilités », le Directeur régional en fonction de la FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) a fait une présentation sur la santé génésique en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); il a en outre souligné qu'il était important de faire de l'accès universel à la santé sexuelle et génésique un pilier central du développement. Faisant référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il a insisté sur le fait que les OMD pouvaient être considérés comme une fenêtre d'opportunité afin de progresser dans l'agenda de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). La société civile peut exercer une pression sur les gouvernements nationaux de manière à ce qu'ils reconnaissent l'importance de la santé sexuelle et génésique dans le développement et intègrent ce nouvel objectif en matière de santé génésique (5B sous l'OMD 5) dans les plans de développement nationaux, les stratégies nationales et les documents pour la réduction de la pauvreté. L'atelier a invité les gouvernements ainsi que les acteurs de la société civile, des communautés et du secteur privé à mettre en œuvre tous les objectifs afin de : i) reconnaître que l'égalité des sexes ainsi qu'une approche fondée sur le respect des droits liés à la santé sexuelle et génésique sont des éléments de base sur la voie de la concrétisation des OMD concernant un accès universel à la santé génésique, la lutte contre la pauvreté, le VIH/sida, la santé infantile et l'égalité des sexes; ii) accorder la priorité à la promotion de la santé maternelle en supprimant la mortalité maternelle évitable et la morbidité et en permettant un accès universel à la santé sexuelle et génésique; iii) veiller à ce que l'objectif de l'accès universel à une santé génésique tienne compte des hommes, dont les jeunes, en tant que bénéficiaires, défenseurs et promoteurs d'informations essentielles, de services et d'un changement de comportement; iv) garantir un accès à des services publics, informatifs et éducatifs exhaustifs, notamment en matière de santé sexuelle et génésique, ainsi que la participation des jeunes en tant que parties prenantes du développement (au niveau de la conception, de la mise en œuvre et de la surveillance des politiques et programmes) en guise de condition préalable à la concrétisation des OMD; v) investir les ressources financières et humaines nécessaires pour renforcer les systèmes de santé, en impliquant les promoteurs et prestataires publics, privés et communautaires comme des acteurs incontournables pour la réduction de la pauvreté et l'élimination des inégalités actuelles.

3. Le Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement – Consultation avec des organisations de la société civile : 2 juillet 2006, Genève. Au cours de la consultation, le directeur général de la FIPF (Bureau de la région Asie du Sud) a souligné que le manque de ressources mettait les agences vulnérables en difficulté, les empêchant de faire preuve d'audace, même lorsqu'elles sont en mesure de faire face à des problèmes essentiels. Il a souligné qu'il était nécessaire d'envisager une organisation moderne et contemporaine dotée de dirigeants exerçant des fonctions de surveillance.

4. En mars 2007, la FIPF a coordonné les activités de la Commission de la condition de la femme, axés sur deux thèmes en vue de la manifestation parallèle : 1) la violence sexiste et 2) le mariage précoce. Le groupe comptait un expert du mariage précoce provenant du bureau central de la FIPF, un spécialiste de la violence sexiste d'une AM d'une région de l'hémisphère occidental ainsi qu'un expert du bureau régional d'Asie du sud. La FIPF (Bureau de la région Asie du Sud)

avait recommandé et pris en charge les frais liés à la participation du Dr. Kalpana Apte de l'Association indienne de planification familiale, invitée à faire part de l'expérience de l'Asie du Sud en matière de violence sexiste. Elle a présenté le travail effectué dans cette région sur ce thème en faisant référence en particulier au travail effectué au Népal et au Bangladesh.

3. Fédération internationale des auberges de jeunesse

(Statut consultatif spécial, 2004)

I. Introduction

La Fédération internationale des auberges de jeunesse (FIAJ) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif agréée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il s'agit de la plus importante organisation pour la jeunesse au monde, représentant 68 associations membres, 10 organisations associées et 16 agents accrédités dans plus de 85 pays. Le réseau d'auberges compte environ 4 000 auberges de jeunesse et plus de 400 000 lits dans le monde. La FIAJ dénombre plus de 3,7 millions de membres nationaux et 1 million de membres invités internationaux. Elle a été créée à l'origine pour fournir un système de réciprocité permettant à un jeune membre d'une association d'auberges de jeunesse de se rendre dans les auberges situées dans tous les autres pays. Si cela reste un volet fondamental, le champ d'activité de la Fédération s'est étendu au fil des ans et elle est désormais activement impliquée dans le tourisme de la jeunesse, l'enseignement et les activités récréatives de plein air et de récréation ainsi que la conservation de l'environnement. Elle fournit une aide en matière de marketing international et de technologies de l'information à l'ensemble des associations d'auberges de jeunesse, un service international de réservation en ligne (www.hihostels.com); elle respecte les normes spécifiques aux auberges et propose une formation internationale dans divers aspects inhérents à ces dernières.

Conformément à la décision de la quarante-cinquième Conférence internationale à Séoul (République de Corée) en juillet 2004, tous les actifs, le passif, les contrats, le personnel et toute autre propriété ont été transférés début 2007 à Hostelling International, un organisme caritatif enregistré en Angleterre et au Pays de Galles et une compagnie à responsabilité limitée par garanties contrôlée par la FIAJ.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

- i) *Coopération avec les organismes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies dans les domaines pertinents et au Siège*

Campagne de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)/la FIAJ pour la paix et la compréhension internationales, avril 2003

En avril 2003, conformément à sa philosophie et son engagement envers l'initiative des Nations Unies «Décennie internationale de la promotion d'une

culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde», la FIAJ a signé un protocole d'accord avec l'UNESCO visant à lancer un projet conjoint intitulé « Campagne de l'UNESCO-FIAJ pour la paix et la compréhension internationale ». Le protocole d'accord entend développer et mettre en œuvre toute une série d'initiatives en faveur du dialogue et de la diversité culturels. La campagne poursuivait un double objectif: d'une part, diffuser un message auprès d'un maximum de membres de la FIAJ et de gestionnaires d'auberges de jeunesse dans le monde soulignant que les auberges de jeunesse travaillent activement pour la paix et la compréhension ainsi que contre l'exclusion et la discrimination et, d'autre part, accroître la prise de conscience des valeurs de base spécifiques aux auberges de jeunesse au sein du personnel et parmi les bénévoles à tous les niveaux.

Réunion internationale des jeunes pour la paix de la FIAJ/UNESCO août 2003, Verdun, France

Le centre d'apprentissage pour la paix et l'auberge de jeunesse de Verdun ont accueilli 37 jeunes de 12 pays du monde entier. La réunion avait pour thème « La paix à travers les civilisations » et a abordé des sujets tels que « la résolution non violente des conflits », avec le soutien de formateurs de l'UNESCO. Des ateliers de théâtre et de chant étaient également au programme. Sachiko Sagikawa, le coordinateur des programmes de l'UNESCO, a passé une journée auprès des participants dans le cadre de leur formation.

Centres d'apprentissage pour la paix de la FIAJ/UNESCO, septembre 2003

D'autres initiatives portaient sur la mise sur pied de 11 centres d'apprentissage pour la paix dans des auberges de jeunesse du monde entier afin de permettre aux volontaires de travailler et d'étudier à l'étranger trois mois durant. Les volontaires ont également été chargés de nouer des liens entre les associations d'auberges de jeunesse et les organisations de l'UNESCO dans les pays dans lesquels ils ont été envoyés. Des centres ont été ouverts à Blue Mountains en Australie, à Rio de Janeiro au Brésil, à Toruma au Costa Rica, à Verdun en France, à Dachau en Allemagne, à Enniskillen au Royaume-Uni et en Irlande du Nord, à Peki'in en Israël, à Assisi en Italie, à Hiroshima au Japon, à Rimel en Tunisie et à New York aux États-Unis. Les travaux prévus dans le cadre des projets de volontariat portaient sur l'éducation à la paix dans les écoles affiliées à l'UNESCO, sur la protection de l'environnement, la facilitation de débats sur la paix entre les jeunes juifs et arabes, la collaboration avec les écoles locales pour créer un puzzle géant pour la paix et le développement d'un programme d'écotourisme.

Le festival « The Colours of Asia », organisé en juillet 2004 par la FIAJ, l'Association coréenne des auberges de jeunesse et l'UNESCO, s'est tenu à Séoul, République de Corée. Plus de 400 jeunes y ont pris part et ont eu l'occasion d'en savoir davantage sur la paix, l'héritage culturel et l'environnement. Les participants ont élaboré une déclaration et une résolution à œuvrer pour la paix dès leur retour dans leurs pays d'origine.

« Centre pour la paix et l'environnement de la FIAJ/UNESCO » 2004-2007

Dans le sillage du festival, le personnel, les volontaires et participants ont mis sur pied un groupe d'action pour la jeunesse afin d'entamer et donner suite aux

travaux en faveur de la paix. Entre 2004 et 2007, le centre de formation s'est efforcé d'engager et de responsabiliser des stagiaires dans des campagnes et des programmes de leadership afin d'œuvrer pour la paix au niveau local. Au cours de la même période, des réunions, festivals et manifestations ont été organisés dans la République de Corée, au Japon, en Thaïlande, au Viet Nam, en Malaisie, à Hong Kong, en Chine, en Australie, en Nouvelle-Zélande et à Singapour pour poursuivre la formation de jeunes ambassadeurs pour la paix, promouvoir le message de paix et renforcer la sensibilisation à l'environnement.

**Centres d'apprentissage pour la paix de la FIAJ/UNESCO :
« Peacing it Together Challenge » 2004**

Hostelling International Northern Ireland (HINI) a sélectionné six écoles représentant les deux versants du « fossé politique » en vue d'une collaboration. Ensemble, ils ont créé un énorme puzzle en bois en 3D, le « puzzle pour la paix », une initiative concluant le programme de 6 semaines de théâtre, discussions, débats et de réalisation de films sur le thème général de la paix.

Journée internationale de la paix des Nations Unies (21 septembre 2004)

Les auberges de jeunesse à travers l'Australie ont organisé des manifestations visant à célébrer la paix. Elles se sont déroulées notamment dans les villes suivantes: Blue Mountains, Sydney, Canberra, Brisbane, Cairns, Perth et Adelaide. Les activités proposées allaient de barbecues et de danse du ventre à des concerts en live, en passant par concours et de l'artisanat. Les étudiants chinois de la province de Guangdong ont organisé une importante manifestation pour la paix à l'université d'études étrangères de Guangdong. Plus d'un millier d'étudiants ont pris part au grand rassemblement, signé des pétitions pour la paix et apposé des empreintes de leur main sur la bannière de la paix. En Thaïlande, un salon des initiatives de paix de trois jours s'est terminé le 21 septembre par une cérémonie de vigile pour la paix et la pose d'un mât de la paix à l'auberge de jeunesse internationale de Bangkok. L'événement a attiré plus de 150 participants pour une exposition, des films sur la paix, la collecte de messages et signatures pour la paix et la réalisation de cigognes en papier.

**Échange interculturel, Auberge de jeunesse d'Annecy, France,
septembre 2004.**

Afin de donner suite au festival pour la paix intitulé « Couleurs d'Asie », un échange interculturel a été organisé à l'auberge de jeunesse d'Annecy en présence de jeunes venus de France, des Pays-Bas, de la Roumanie et de la Suède. Le projet intitulé « Non-violence sur la scène » visait à produire un spectacle théâtral et à montrer comment contrer la violence et diffuser la paix. Deux consultants de l'UNESCO, Joan and Sébastien, ont apporté leur aide aux jeunes participants.

**Événement Koinorbi de la FIAJ/UNESCO, 10 mai 2005,
Aichi, Japon**

L'événement, organisé conjointement par le Centre culturel franco-japonais et les auberges de jeunesse du Japon, s'inscrivait dans le cadre d'activités de partenariat entre l'UNESCO et la Fédération internationale des auberges de jeunesse. Une banderole Koinorbi blanche géante a été installée devant le pavillon

afin de permettre aux enfants visitant le site de dessiner des images, d'écrire des lettres au crayon et de laisser des mots ainsi que des phrases en faveur de la paix.

Les auberges de jeunesse, un passeport pour les villes du patrimoine mondial (FIAJ/OVPM/UNESCO), 2005

En 2005, la FIAJ a signé un protocole d'accord avec l'Organisation des villes du patrimoine mondial, une organisation non gouvernementale sans but lucratif internationale agréée par l'UNESCO. À travers un séjour dans les auberges de jeunesse de la FIAJ situées dans les villes appartenant au patrimoine mondial de l'OVPM, ce protocole cherchait à promouvoir l'intérêt pour la découverte de notre patrimoine mondial. L'accord entendait par ailleurs contribuer à la préservation de sites culturels internationaux à travers des activités de tourisme durable dans des villes reconnues au patrimoine mondial de l'OVPM.

La FIAJ et l'OVPM ont élaboré ensemble le programme « Les auberges de jeunesse, un passeport pour les villes du patrimoine mondial », permettant à des groupes d'au moins dix citoyens de villes appartenant au patrimoine de l'OVPM de réserver au minimum 2 nuits et de se voir offrir la deuxième. Une excursion était prévue pour partir à la découverte du patrimoine. L'UNESCO a rejoint le projet en 2007. Ce dernier inclut des auberges de jeunesse participantes d'Autriche, de Belgique, de Bolivie, du Brésil, du Canada, du Chili, de France, d'Allemagne, de Hongrie, du Mexique, du Pérou, du Portugal, de Roumanie, de Suisse et de Turquie.

La FIAJ et ses associations membres ont continué à promouvoir les idéaux des Nations Unies et à travailler en faveur de la paix et la compréhension mutuelle, la sensibilisation culturelle et notre patrimoine mondial, en particulier avec son partenaire, l'UNESCO.

4. World Vision Canada

(Statut consultatif spécial, 2004)

I. Introduction

World Vision International (WVI) est une organisation chrétienne de secours, de développement et de défense des intérêts travaillant avec des enfants, des familles et leurs communautés dans le monde afin de jouir de tout leur potentiel en s'attaquant aux causes de la pauvreté et de l'injustice. World Vision s'occupe de tout le monde, indépendamment de la religion, de la race, de l'ethnicité ou du sexe. En collaboration avec le partenariat international World Vision, World Vision Canada s'efforce de soulager la souffrance humaine, de demander justice et promouvoir une transformation en menant des opérations d'urgence et en travaillant au développement communautaire sur le long terme dans 98 pays sur 6 continents pour le bénéfice de plus de 100 millions de personnes. World Vision Canada est la plus importante organisation canadienne de défense des intérêts, de développement et de secours; elle bénéficie du soutien de plus de 600 000 Canadiens, ainsi que de l'Agence canadienne de développement international.

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

1. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Des représentants de World Vision Canada : i) ont pris part en octobre 2007 à la Troisième commission de l'Assemblée générale en tant que membres du Conseil consultatif d'ONG afin d'assurer le suivi de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. Le Conseil consultatif a organisé un groupe de discussion pour la présentation de plus de 1 000 signatures à une pétition, appelant l'Assemblée générale à appuyer la mise en place d'un représentant spécial du Secrétaire général contre la violence à l'encontre des enfants. Le RSSG a été avalisé dans la résolution de portée générale sur les droits de l'enfant de l'Assemblée générale; ii) ont contribué à la participation de World Vision International (WVI) à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le rapport « Un monde digne des enfants » + 5, 11-12 décembre 2007. WVC s'est impliqué dans l'analyse des progrès accomplis quant à la concrétisation au niveau national des objectifs de l'initiative « Un monde digne des enfants »/UNGASS, à travers la Coalition canadienne pour les droits de l'enfant. Au niveau international, WVC a contribué aux rapports de situation globaux des Nations Unies lancés dans le cadre de l'événement commémoratif des Nations Unies. WVC a facilité le lancement de deux publications de WVI en l'honneur de l'analyse UNGASS+5 : « Hear Us Again » et « Here We Stand ». WVI a fait participer une délégation du personnel (dont un membre du personnel du WVC) et des enfants à l'événement commémoratif des Nations Unies. Le membre du personnel du WVC et trois jeunes délégués de WV (des Philippines, du RDC et du Pérou) ont pris part aux tables rondes officielles et aidé à organiser le Forum des enfants (9-10 décembre 2007); l'événement a été coorganisé par WVI, l'UNICEF et Save the Children. WVC a par ailleurs organisé une manifestation parallèle conjointement avec WVI et la Mission permanente de la République orientale de l'Uruguay auprès de l'Office des Nations Unies, laquelle incluait une table ronde sur le thème « Prévention de la violence à l'encontre des enfants: un défi multipartite », dans le cadre de l'événement commémoratif des Nations Unies; iii) ont participé du 26 juin au 7 juillet 2006 à la Conférence d'examen sur les armes légères des Nations Unies au Siège des Nations Unies à New York (États-Unis). Le personnel a mis sur pied et dirigé un groupe au Siège des Nations Unies sur l'impact des armes légères sur les enfants. Deux documents ont été élaborés pour la conférence sur les thèmes « Small and Children: Progress since 2001 and Recommendations for Further Action », et « Small Arms and Children: Preliminary Needs Assessment Survey Results and Analysis »; iv) ont participé en mars 2006 à la table ronde du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les armes légères « Arria Formula », en préparation de la Conférence d'examen sur les armes légères; v) en 2004, ont participé en tant que membres de la délégation du WVI à la quarante-huitième session de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme (CSW). L'implication de WV au point 3 c) i) de l'agenda provisoire sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes. WVI a déposé un document d'information sur ce thème, contenant notamment des études de cas de World Vision Inde, Géorgie, Kosovo, République de Corée, Bolivie, Pérou, et Canada; vi) en 2005, WVC a appuyé la participation de WVI à la quarante-neuvième session de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme. WVI s'est penché sur l'autonomisation des femmes et des filles, et plus

spécifiquement sur les défis et stratégies en matière d'égalité des sexes. WVI a proposé un document d'information préparé par World Vision Afghanistan, Burundi, Brésil, Inde, Kenya, Mongolie, Nicaragua et Roumanie. WVC a fourni des fonds afin de permettre au personnel issu de pays en développements d'assister au CSW; vii) le 15 septembre 2006, WVC faisait partie d'une délégation participant à la journée de réflexion du Comité des droits de l'enfant. WVC a coordonné le document du WVI sur le thème du débat du jour: Parler, participer et décider – le droit de l'enfant à être entendu. Il comportait notamment des études de cas réalisées dans le cadre de programmes du WV au Ghana, en Bolivie, aux Philippines, en Afrique de l'Est et en Amérique latine. La délégation du WV comportait du personnel provenant de divers bureaux (Genève, Canada, Bolivie et de la région d'Amérique latine) et deux enfants des programmes de WV Bolivie; (viii) en vue de la journée 2007 de réflexion du Comité des droits de l'enfant, WVC a coordonné le document du WVI sur le thème suivant : « Ressources pour les droits de l'enfant – responsabilité des États » Les investissements pour la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels des enfants et la coopération internationale (art. 4 de la Convention).

2. Initiatives prises à l'appui des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement

Plaidoyer de 2004-2007 auprès du Gouvernement canadien afin qu'il respecte ses engagements et responsabilités au regard des OMD, et plaidoyer sur les engagements en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés au G8.

3. Activités à l'appui des principes mondiaux

La Journée mondiale du sida est respectée tous les ans. Sa promotion a été assurée à travers des événements et les médias.
